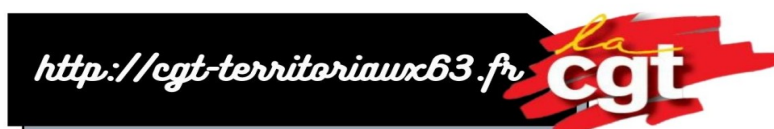




Coordination Syndicale Départementale CGT
des Services Publics du Puy-de-Dôme

mail : csd63cgt@gmail.com



Madame la Préfète du Puy de Dôme
Préfecture du Puy de Dôme
18 boulevard Desaix
63033 Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand, le 21 août 2025

Objet : Préavis de grève de 0h à 24h pour les journées du mardi 1er septembre 2026 au mercredi 30 septembre 2026.

Madame la Préfète,

Nous luttons contre le démantèlement lent et organisé des services publics et notamment de la Fonction Publique Territoriale. Le contexte international, utilisé comme prétexte afin de justifier toujours plus de sacrifices pour les travailleurs, permet à d'autres de continuer à s'enrichir sans limite.

Nos conditions sociales et économiques ne sont plus acceptables. Gelé depuis trop longtemps, le point d'indice ne permet plus de faire face à l'explosion du coût de la vie.

Pourtant l'actualité dramatique nous prouve une fois de plus l'importance vitale de services publics en bon état quand surviennent les crises ; Que ce soit pour affronter des feux de forêts toujours plus nombreux et violents, les canicules récurrentes et prolongées, les orages dévastateurs, preuve d'un réchauffement climatique qui ne peut plus être nié.

Les crises successives mettent à mal nos services publics, qui ne sont plus financés à hauteur des enjeux sociétaux, mettant en danger des agents qui sont en première ligne, mal considérés, mal payés, alors même que certains y perdent la vie en accomplissant leurs missions. Nous rappelons que la santé des agents est primordiale et qu'elle est de la responsabilité des employeurs, notamment lors de fortes chaleurs. Il est de leur devoir de protéger les agents par la mise en place des mesures prévues par la loi.

Les conditions de travail se dégradent, le mal-être est présent, la perte de sens au travail menace un grand nombre d'agents de la fonction publique territoriale, avec des effets sur leur santé. Nous manquons cruellement de politiques publiques à la hauteur des enjeux de notre société.

Les aides publiques doivent être conditionnées et réorientées vers le financement de **nos services publics et de ceux qui les font vivre**.

La revalorisation du point d'indice à **6.5 euros** est **VITALE** et **URGENTE !!**

L'histoire sociale et syndicale enseigne que les idées d'extrême droite prospèrent toujours sur la misère et la peur.

Elles gagnent du terrain dans nos collectivités. Soyons plus que jamais **VIGILANTS !**

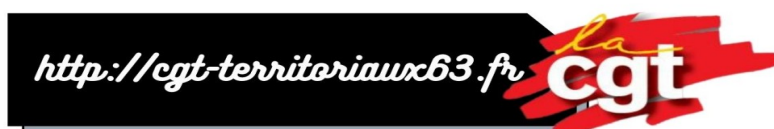
Luttons pour la sauvegarde de nos services publics garants de notre démocratie.

Maison du Peuple Place de la Liberté 63000 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04.73.39.97.91. Mail : csd63cgt@gmail.com



Coordination Syndicale Départementale CGT
des Services Publics du Puy-de-Dôme

mail : csd63cgt@gmail.com



Nous revendiquons :

- Des moyens budgétaires à la HAUTEUR des missions des fonctionnaires : nous ne sommes pas une variable d'ajustement budgétaire. - La revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice pour rattraper le décrochage cumulé sur les années antérieures et compenser le choc de l'inflation.
- L'indexation du point d'indice sur l'inflation à l'identique du mécanisme qui protège le SMIC.
- La rémunération complète, sans carence, des jours de congés en maladie ordinaire
- Des moyens humains à la HAUTEUR d'un service public de qualité, des créations de poste sous statut, la titularisation des agents contractuels
- La retraite à 60 ans et même avant en cas de pénibilité
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes
- Une transition écologique socialement juste et une réelle planification

Nous œuvrons pour la paix, valeur hautement syndicale, contre le capitalisme qui enrichi les puissants sur le dos des plus démunis et des travailleurs.

Notre luttons contre les violences faites aux femmes et contre toutes formes de violences sexistes et sexuelles. Ce sont des outils de domination et d'exploitation. Les violences sexistes et sexuelles sont une réalité dans le monde du travail et dans la sphère privée. Une réalité trop souvent invisibilisée par les employeurs qui ne souhaitent pas allouer de moyens à la

lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles. La santé et la sécurité au travail sont pourtant de leur responsabilité.

2026 est une année d'Élections Professionnelles dans la Fonction Publique, nous appelons tous les agents à voter le 10 décembre 2026.

Ce sont aussi les élections à la CNRACL, notre caisse de retraites, du 23 novembre au 10 décembre 2026.

Nous rappelons l'importance d'aller voter pour élire les représentants du personnel qui siégeront dans les instances des collectivités et du Centre de Gestion.

C'est un moment démocratique essentiel qui permet le dialogue social au sein des collectivités pour porter la parole des agents publics afin qu'elle soit entendue et respectée.

Les enjeux pour défendre nos droits sont forts à l'heure où les conquits sociaux sont attaqués et remis en cause. Nous devons nous défendre contre ces attaques car la solidarité est abîmée par les politiques menées.

Le contexte actuel est défavorable aux travailleurs en général et aux agents de la fonction publique en particulier : baisse constante du pouvoir d'achat, dégradations des conditions de travail, manquements parfois graves en termes de santé et de sécurité au travail.

A cela s'ajoute un climat social et sociétal explosif sur lequel grandissent les idées d'extrême droite.

Ne soyons jamais trop prudents, restons vigilants.

En conséquence la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics prend une

Maison du Peuple Place de la Liberté 63000 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04.73.39.97.91. Mail : csd63cgt@gmail.com



**Coordination Syndicale Départementale CGT
des Services Publics du Puy-de-Dôme**

mail : csd63cgt@gmail.com

<http://cgt-territoires63.fr>



fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour les 1er septembre 2026, 2 septembre 2026, 3 septembre 2026, 4 septembre 2026, 5 septembre 2026, 6 septembre 2026, 7 septembre 2026, 8 septembre 2026, 9 septembre 2026, 10 septembre 2026, 11 septembre 2026, 12 septembre 2026, 13 septembre 2026, 14 septembre 2026, 15 septembre 2026, 16 septembre 2026, 17 septembre 2026, 18 septembre 2026, 19 septembre 2026, 20 septembre 2026, 21 septembre 2026, 22 septembre 2026, 23 septembre 2026, 24 septembre 2026, 25 septembre 2026, 26 septembre 2026, 27 septembre 2026, 28 septembre 2026, 29 septembre 2026, 30 septembre 2026, de 0 h à 24 h, pour l'ensemble des agents de la Fonction Publique Territoriale et pour les salariés relevant de la partie privée de notre champ Fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

La Fédération CGT des Services Publics quant à elle a déposé deux préavis pour les journées :

- du 15 septembre 2026 de 0 h à 24 h couvrant les personnels des secteurs sociaux, médico-sociaux de la Fonction publique territoriale, ainsi que les agent·es et salarié·es dont les horaires incluent la nuit précédant et suivant cette journée (du 14 au 15 septembre et du 15 au 16 septembre 2026)
- du 29 septembre 2026, couvrant l'ensemble des agent·es de la Fonction publique territoriale et les salarié·es relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, de la thanatologie, du secteur privé du logement social), ainsi que les agent·es et salarié·es dont les horaires incluent la nuit précédant et suivant cette journée (du 28 au 29 septembre et du 29 au 30 septembre 2026).

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, veuillez recevoir, Madame la Préfète, nos sincères salutations.

Pour la Coordination Syndicale Départementale C.G.T
Le secrétaire général, Aodren LE GUERN

Préavis de grève adressé ce jour à Mr le Président du CDG 63

Maison du Peuple Place de la Liberté 63000 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04.73.39.97.91. Mail : csd63cgt@gmail.com